



Nos valeurs

Acteur de référence des services à domicile, l'Association Domicile Emploi Services (ADES) est une association responsable et engagée au plan local principalement sur les communes suivantes : Mordelles, Le Rheu, Bréal sous Monfort, L'Hermitage, Chavagne, Cintré, Talensac, Saint Thurial, La Chapelle Thouarault.

Notre volonté est de valoriser l'ensemble de nos salarié(e)s, contribuer au rayonnement de notre activité et toujours proposer des solutions adaptées à nos adhérents, le tout dans le respect de nos valeurs et d'une gestion concertée adhérents-salarié(e)s-administrateurs.

Au-delà du respect des lois et de la réglementation, notre code de déontologie comporte **11 principes fondamentaux** correspondant aux trois axes de notre démarche associative :

Une Responsabilité Sociale – le respect de la personne :

- . *Principe 1* : le respect de la vie privée
- . *Principe 2* : un(e) intervenant(e) qui est toujours le (la) même chez l'adhérent
- . *Principe 3* : la priorité à l'accompagnement et à l'insertion
- . *Principe 4* : de bonnes conditions de travail et un travail de qualité
- . *Principe 5* : l'attention particulière portée sur la santé (physique et morale) des salariés

Une Responsabilité Economique :

- . *Principe 6* : une gestion rigoureuse, transparente et démocratique
- . *Principe 7* : un salaire à l'embauche supérieur au SMIC
- . *Principe 8* : des contrats de travail à durée indéterminé (CDI)
- . *Principe 9* : une professionnalisation des intervenant(e)s par une politique de formation volontariste

Une Responsabilité Environnementale :

- . *Principe 10* : Des produits écologiques pour la santé des intervenant(e)s et des adhérents
- . *Principe 11* : Des services de proximité (des déplacements limités)

Ces principes assurent également la promotion des valeurs fondatrices de l'Association : connaître, servir, faire confiance, reconnaître un savoir-faire, pérenniser des emplois sur nos territoires et valoriser le travail de chacun tout en respectant sa différence.